

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2013/ 025 /PRG/SGG
PORTANT ELEVATION A LA DIGNITE D'UN GRAND
OFFICIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1994, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1/ En reconnaissance de son implication personnelle pour le développement du Foot-Ball dans le Monde en général et pour l'Afrique en particulier ; le Président de la Fédération Internationale de Foot-Ball (FIFA), Monsieur **Joseph Sepp BLATTER** est élevé à la dignité de **Grand Officier de l'Ordre National du Mérite** de la République de Guinée.

ARTICLE 2/ le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

06 FEV. 2013



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée